



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit	HYDROXYDE DE SODIUM
Autre identification (Nom chimique, Nom commercial, Synonymes)	SODIUM HYDROXIDE, HYDRATE DE SODIUM, SOUDE CAUSTIQUE, LYE, CAUSTIQUE, GILLETTE
Code du produit	SP-0140; SR-0169; SA-0169; SM-0169; SF-0169; SN-0852
Formule chimique	NaOH
Masse molaire	40
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Pour usage en laboratoire, scolaire, commercial ou industriel. Ne pas utiliser à des fins médicales ou domestiques.
Fournisseur	LABORATOIRE MAT 610, rue Adanac Québec Québec G1C 7B7 418-660-8666 Lun-ven 8h-16h www.labmat.com labmat@labmat.com
Téléphone urgence	418-660-8666 Lun-ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée	2025-02-06

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT

- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1A
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - catégorie 1

PICTOGRAMMES



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger (H)

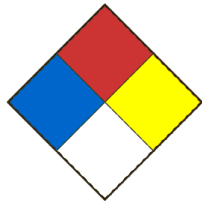
- Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
- Provoque des lésions oculaires graves
- Peut être corrosif pour les métaux

Conseils de prudence (P)

- Ne pas respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même.
- Porter des gants de protection (nitrile, butyle, néoprène), des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage.
- EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Garder sous clef.
- Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
- Stocker dans un récipient résistant à la corrosion ou un récipient avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

Autres dangers

NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)



Santé 3
Inflammabilité 0
Réactivité 1
Spécial

SECTION 03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	No. CAS	% Poids
HYDROXYDE DE SODIUM	1310-73-2	<=100%

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin. Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Principaux symptômes d'une forte exposition: Le produit est une matière corrosive. Brûlures chimiques de la peau, des yeux et des muqueuses respiratoire et digestive. L'effet corrosif supplantera la toxicité pour le produit concentré. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau à forte pression.
Produits de combustion	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de sodium.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Assurer une bonne aération des lieux. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH en cas de déversement plus important. (Référence section 8 pour équipements de protection à utiliser.) Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage	Neutraliser les résidus avec un acide dilué, puis rincer avec de l'eau. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles (réf. section 10). Entreposer dans un endroit frais et sec. Hygroscopique.
Méthode et équipement de manutention	Ce produit est corrosif pour les métaux. Ne pas entreposer dans des récipients en métal. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel (réf. section 8) lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	C	2.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		CEV	2.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		(c)	2.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		P	2mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire. Une substance dont la recirculation est prohibée.			

Origine des données

Sigma-Aldrich (Millipore Sigma)

Respiratoire

Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.

Gants

Gants résistants aux matières corrosives basiques. Matériel suggéré: Nitrile. Neoprène. Butyle. Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.

Yeux

Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.

Chaussures

Utiliser des chaussures de sécurité.

Vêtements

Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.

Contrôle d'ingénierie

La recirculation est interdite. Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide
Couleur	granulés ou poudre, blanc
Odeur	Inodore
Seuil d'odeur	Donnée non disponible
Point de fusion et congélation	318.4
Point d'ébullition	1390
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Limites supérieures d'explosivité ou d'inflammabilité	Donnée non disponible
Point d'éclair	Sans objet
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
pH	14 @ 50 g/l @ 20 °C (68 °F) (NaOH)
Viscosité cinématique	Donnée non disponible
Solubilité	1 g / 0.9 mL eau ; 1 g / 7.2 mL alcool absolu, 4.2 mL méthanol; soluble dans glycérol (NaOH)
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Masse volumique et densité relative	2.13
Densité de vapeur relative	1.38
Caractéristiques des particules	Granules

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Réagit fortement avec les métaux. Produit basique, réagit violemment avec les acides forts.
Stabilité chimique	Hygroscopique. Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Au contact de certains métaux, le produit peut générer de l'hydrogène gazeux, un gaz inflammable.
Conditions à éviter	Éviter l'humidité. Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts. Acides forts. Matières organiques. Certains métaux. Zinc. Aluminium. Étain. Métaux alcalins. Anhydrides d'acides.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de sodium.

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

HYDROXYDE DE SODIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané et oculaire.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Brûlures sévères et destruction du tissu oculaire pouvant entraîner l'ulcération de la cornée et la cécité.
- Peau	Provoque des brûlures de la peau.
- Respiration	Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
- Ingestion	Corrosion des voies digestives. Vomissements sanglants. Diarrhée. Inflammation du larynx. Perforation possible de l'œsophage et de l'estomac. Mort possible.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure. Dermatite. Conjonctivite. Lésions aux poumons. Lésions aux yeux. Troubles nerveux. Douleurs dans la poitrine. Dyspnée. Laryngite. Maux de tête. Vertiges. Confusion. Irritabilité. Salivation. Sudation. Fatigue. Larmolement. Alopecie. Perte de poids. Perte d'appétit. Convulsions. Nausées et vomissements.
DL50 (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 140mg/kg. DL50 Cutanée - Lapin - 1350mg/kg.
CL50 (spécifier l'espèce et voied'entrée)	CL50 Inhalation - Donnée non-disponible.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

HYDROXYDE DE SODIUM

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: CL50 - Gambusia affinis (Guppy sauvage) - 125 mg/l - 96 h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 45.4 mg/l - 96 h. Immobilisation CE50 - Daphnia (Daphnie) - 40.38 mg/l - 48 h.
Persistance et dégradation	Donnée non-disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non-disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	La neutralisation peut provoquer la formation de chaleur ou de vapeurs qui doit être contrôlée par la vitesse à laquelle on ajoute les solutions. La solution ainsi neutralisée peut être disposée comme un déchet domestique. Pour les grandes quantités, contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. Neutraliser en ajoutant lentement une solution à faible concentration d'acide chlorhydrique pour éviter l'augmentation brusque de température et l'émission de vapeur.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1823
Appellation réglementaire	HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
Classification du TMD	Matières corrosives
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1 kg
Indice PIU	.
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	- Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1A - Lésions oculaires graves/irritation oculaire - catégorie 1 - Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - catégorie 1
----------------------	---

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende des abréviations et acronymes:

CNESST: Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail
NIH: National institute of health (U.S. National Library of Medicine)
ECHA: Agence Européenne de Chimie
ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
VECD: Valeur d'exposition courte durée
VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CMRG : Chemical Manufacturer's Recommended Guidelines
OSHA : United States Department of Labor - Occupational Safety and Health Administration
TLV : Threshold limit value
TWA: Time-Weighted-Average
STEL: Short Term Exposure Limit
CEIL: Ceiling
RSST: Règlement sur la santé et sécurité au travail (Québec)
INRS: l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (France)

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

DERNIÈRE MISE À JOUR : 2025-02-06